

Rapport d'activité juridique 2020

Introduction

L'activité juridique de Manche–Nature a été marquée par deux contraintes en 2020. La première fut les circonstances sanitaires. Outre une réorganisation du travail et des relations avec les administrations pendant le premier confinement, les mesures ont aussi conduit aux reports d'audiences devant les juridictions et de délibérés. La deuxième contrainte fut mon absence au poste de juriste pendant quelques mois pour congé maternité. L'activité s'est poursuivie avec l'implication de bénévoles, d'Isabelle et l'assistance du cabinet Busson. L'activité du poste salarié s'en est trouvée tout de même réduite par ces deux événements (notamment : informations juridiques, partenariats, plaidoyers, échanges, publications, média).

I – Activité non contentieuse

Consultations juridiques dispensées et partenariats réalisés en 2020 et comparatif

Année	Nb de consultations et partenariats avec participation aux frais	Impact global en €	Nb de thématiques abordées
2020	10	2040 €	11
2019	12	1910 €	13
2018	12	2750 €	9

Comme chaque année, des sollicitations sont traitées sans participation financière au service. Il s'agit soit de réorienter les personnes vers les bons services administratifs ou vers des avocats, soit d'un temps très limité, aucune recherche juridique n'étant nécessaire.

Les thématiques abordées sont toujours aussi diversifiées : protection de la nature, préservation de l'eau et des milieux aquatiques, préservation du bocage, conflit de voisinage, produits phytosanitaires, déchets, Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), procédure (contentieux administratif – exécution jugement), urbanisme (PC – PLU) et littoral.

Une association locale du sud-est a demandé le soutien du service juridique de Manche–Nature. Elle a été orientée vers les associations départementales et régionales. Après insistance, et prétextant ne pas pouvoir être aidée par d'autres associations, une analyse juridique lui a été rendue. La participation convenue (450 €) n'a néanmoins pas été payée par cette association au motif que le travail n'était pas celui attendu.

Pourtant ce dernier avait été précisé par écrit préalablement et accepté par le président de cette association.

Formations–Conférences–Débats

Présentations et manipulations de sites Internet ressources utiles pour accéder à de l'information environnementale et agir en tant que sentinelle (assemblée générale du 15/02/2020)

Plaidoyers–Réunions–Échanges

Avec des acteurs institutionnels :

Conservatoire du littoral – bilan sur les mesures agro–environnementales et climatiques sur les prés–salés

Mission interministérielle – devenir de la tourbière de Baupte

Publications

2 numéros de combat juridique ont été rédigés et diffusés à 200 exemplaires (n^{os} 100 et 101).

Autres

Le service juridique a rédigé des communiqués de presse, a participé à des interviews et des conférences de presse sur les thèmes suivants :

- responsabilité de l'État stérilisation des œufs de goéland argenté à Granville,
- demandes de mesures renforcées pour les épandages agricoles pendant le confinement

Médias concernés cette année : Manche–Libre, Ouest France, Presse de la Manche France bleue Cotentin, France 3 Normandie.

Il continue à soutenir techniquement les bénévoles siégeant au sein de diverses commissions départementales et locales.

La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a été saisie 2 fois en 2020 suite :

Au refus de la DDTM de nous communiquer des documents relatifs à l'arrêté préfectoral autorisant un enrochement provisoire à Gouville–Sur–Mer. La CADA n'a pas encore rendu d'avis.

Au refus de la préfecture de nous communiquer des documents relatifs à l'incendie du centre de traitement des déchets SPHERE à Donville–les–Bains. La CADA a conclu au caractère communicable des documents sollicités. Les documents détenus nous ont ensuite été remis par les services administratifs.

II – Activités contentieuses

Synthèse des affaires gagnées ou perdues devant les juridictions en 2020

Affaire	Juridiction	✓=Gagnée X=Perdue	Résultat appel ou cassation	Date jugement ou arrêt	Contentieux	Etat	Dommages intérêts octroyés / €	Frais octroyés / €	Condamna- tion aux frais / €	Autre réparation	Impact total / €	Impact nature / pollution
1 Braconnage saumon faits de juillet 2017	Tribunal correctionnel Coutances	✓	/	14/01/20	Judiciaire	Définitive	500,00 €	500,00 €	/	/	1 000,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
2 Dérrogation espèces protégées / carrière saint sébastien de Raids	Cour administrative d'appel de Nantes	✓	confirmation jugement	24/01/20	Administratif	Pourvoi	/	0,00 €	/	/	0,00 €	préservation de 50 ha de milieux naturels constituant des habitats d'espèces protégées
3 Stérilisation oeufs goéland granville arrêté préfectoral 2019	Tribunal administratif de Caen	✓	/	18/08/20	Administratif	Définitive	/	273,00 €	/	/	273,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
4 Responsabilité Etat – stérilisation oeufs Géoland Granville (2016 à 2018)	Tribunal administratif de Caen	✓	/	18/08/20	Administratif	Définitive	4 500,00 €	1 500,00 €	/	/	6 000,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
5 Parc éolien Ger – Saint George de Rouelley	Cour administrative d'appel de Nantes	X	infirmation jugement	19/08/20	Administratif	Pourvoi	/	/	250,00 €	/	250,00 €	atteintes espèces protégées et habitats d'espèces protégées (chiroptères)
6 Curage cours d'eau la Bijude sans autorisation (Saint Vaast la Hougue)	Tribunal correctionnel de Cherbourg	✓	/	23/08/20	Judiciaire	Appel	1 200,00 €	500,00 €	/	/	1 700,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
7 Permis de construire Jullouville (Launay)	Cour administrative d'appel de Nantes	✓	rejet tierce opposition	03/07/20	Administratif	Pourvoi	/	1 000,00 €	/	/	1 000,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
8 Permis de construire Jullouville (Morlier)	Cour administrative d'appel de Nantes	✓	rejet tierce opposition	03/07/20	Administratif	Pourvoi	/	1 000,00 €	/	/	1 000,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
9 Permis de construire Jullouville (Frey)	Cour administrative d'appel de Nantes	✓	rejet tierce opposition	03/07/20	Administratif	Pourvoi	/	1 000,00 €	/	/	1 000,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
10 Manifestation FDSEA et JA 50 juin 2015 / pneus et brulage de pneus	Tribunal judiciaire de Coutances / juge d'instruction	X	/	31/08/20	Judiciaire	Appel	/	/	/	/	0,00 €	pollution de l'air
11 Pollution du cours d'eau Malfiance par déversement de lisier	Tribunal judiciaire de Coutances / ordonnance pénale	✓	/	24/09/20	Judiciaire	Définitive	1 600,00 €	/	/	/	1 600,00 €	évolution des pratiques administratives et des comportements
12 Exploitation sans autorisation d'une installation de récupération de métaux depuis 2008 (Hudimesnil)	Tribunal correctionnel Coutances	X	/	07/10/20	judiciaire	Définitive	/	/	/	/	0,00 €	Pratique / comportement présentant des risques pour l'environnement

							7 800,00 €	5 773,00 €	250,00 €		13 323,00 €	
	Pour résumer											
		✓ = 9			A = 6	Définitive = 2	4 500,00 €	1 773,00 €	0,00 €			
							Pourvoi = 4	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €		
					J = 3	Définitive = 2	2 100,00 €	500,00 €	0,00 €			
							Appel = 1	1 200,00 €	500,00 €	0,00 €		
						A+J = 9	Définitive = 4	6 600,00 €	2 273,00 €	0,00 €		
							Appel = 1	1 200,00 €	500,00 €	0,00 €		
		X = 3				Pourvoi = 5	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €			
					A = 1	Pourvoi = 1	0,00 €	0,00 €	250,00 €			
					J = 2	Définitive = 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
							Appel = 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
						A+J = 3	Définitive = 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
							Appel = 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
						Pourvoi = 1	0,00 €	0,00 €	250,00 €			
		12 jugements et arrêts	Taux de succès = 75%	Totaux	A = 7	Définitive = 5	6 600,00 €	2 273,00 €		Solde définitif	8 873,00 €	
					J = 5	Voie de recours = 7	1 200,00 €	3 500,00 €	250,00 €	Solde aléatoire	4 450,00 €	

Contentieux évités

Commentaire

NB l'ensemble des affaires ont fait ou vont faire l'objet d'un ou plusieurs articles détaillés dans la revue Combat Juridique.

Affaire 1 : La fédération départementale des associations agréées de pêche et de préservation des milieux aquatiques de la Manche s'est aussi constituée partie civile.

Affaire 5 : Manche-Nature a défendu en appel conjointement avec le CREPAN, Le GMN, le GONn et le GRAPE. Le pourvoi a été formé par le GMN et le GRAPE.

Affaires 7 à 9 : il s'agit en fait d'une même affaire. Concernant 3 permis de construire, 3 requêtes en opposition ont été déposées et, en conséquence, 3 arrêts ont été rendus par la Cour administrative d'appel de Nantes.

Affaire 13 : Suite à la destruction de nids d'Hirondelles des fenêtres en mars 2019, Manche-Nature a décidé d'intervenir en achetant des nichoirs. Elle a demandé à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage, responsable, de les installer sans délai, la colonie arrivant. L'école a aussi été contactée à des fins de travaux pédagogiques. En parallèle, les faits ont été constatés par l'OFB. Dans le cadre de la procédure judiciaire, Manche-Nature a fait des recommandations à des fins de réparations en nature. Elles n'ont malheureusement pas été suivies. Suite à la décision d'un rappel à la loi, seule la facture des nichoirs a été remboursée.

Contentieux engagés en 2020 devant les juridictions de première instance, non encore jugés

N°	Affaire	Juridiction / Autres	Date
1	Pollution cours d'eau la Douve	Office Français de la biodiversité – dépôt de plainte	08/06/20
2	Utilisation 1-3 dichloropropène / carottes créances	Parquet de Coutances — dépôt de plainte	28/07/20
3	Tirs létaux goélands Chausey	Tribunal administratif Caen – recours pour excès de pouvoir	22/10/20
4	Tirs létaux goélands côte granvillaise	Tribunal administratif Caen – recours pour excès de pouvoir	22/10/20
5	Animaux naturalisés	Tribunal judiciaire de Coutances – juge de l'exécution	20/10/20
6	Bergerie Genêt en espace remarquable du littoral	Tribunal judiciaire de Coutances – juge de l'exécution	20/10/20

Comparatif

Attention, sur les aspects financiers ci-dessous, il n'est pas tenu compte des charges liées à l'activité juridique. Les sommes indiquées ne sont pas les sommes perçues par l'association, mais octroyées par les juges l'année du bilan. Elles ne sont pas toujours récupérées dans l'année en cours et certaines sont en fait des confirmations de frais ou de dommages et intérêts prononcés en première instance. Il peut aussi s'agir de sommes non définitives pour cause d'appel ou de pourvoi. Pour toutes ces raisons, il convient de se reporter au bilan comptable pour avoir une vision réaliste des comptes de l'activité juridique.

Année	Nb d'affaires	Taux de succès	Sommes octroyées ou confirmées en €	Condamnation en €	Impact total en €
2020	12	75 %	13 573,00 €	250,00 €	13 323,00 €
2019	15	73,33 %	15 140,50 €	3 750,00 €	11 390,50 €
2018	9	66,50 %	10 050,00 €	750,00 €	9 300,00 €
2017	12	41,60 %	4 250,00 €	3 700,00 €	550,00 €

Actions juridiques préventives engagées en 2020 ayant permis d'éviter à ce jour une atteinte à l'environnement, mais sans que l'affaire soit pour autant résolue

Affaire	Action	Date	Résultat provisoire
Permis d'aménager domaine des pins - Portbail	Information législation pétitionnaire + copies : maire, DREAL, OFB	7/07/20	Les travaux n'ont pas commencé - protection d'un habitat d'espèces protégées et d'un milieu dunaire
Permis de construire rue du Rocher - Granville	Information législation pétitionnaire + copies : maire, DREAL, OFB	1/09/20	Les travaux n'ont pas commencé - protection d'un habitat d'espèces protégées

Delphine CHEVRET